



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/165/Corr.1 ✓
S/21189/Corr. 1
15 mars 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session
Points 29, 71 et 144 de la
liste préliminaire*
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES
CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA
SECURITE INTERNATIONALES
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-cinquième année

Lettre datée du 12 mars 1990, adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des
Nations Unies

Rectificatif

1. L'entête du document est modifiée comme indiqué ci-dessus.
2. Page 1

Le deuxième paragraphe doit se lire comme suit :

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ce message comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 29, 71 et 144 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

* A/45/50.